Des Libanais nous parlent...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683099

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des Libanais nous parlent...

C'est avec un immense soulagement que l'opinion publique apprenait vers la fin de l'année dernière l'arrêt des hostilités au Liban et l'instauration de la paix dans ce pays après dix-neuf mois de combats acharnés entraînant violence et dévastation et la mort de milliers d'innocents. Une collaboratrice de notre rédaction a eu l'occasion de se rendre à Genève le 15 décembre 1976 pour interviewer sur place M. Riad El Arab, collaborateur volontaire de la Croix-Rouge libanaise qui, pendant toute la durée du conflit a coordonné les opérations de secours à Beyrouth, ainsi que Mme Nada Aoueini, membre du Comité central de la Croix-Rouge de son pays, volontaire elle aussi et chargée de l'information dès avant les événements. Questionnés au sujet des activités de leur Société avant et pendant le conflit et sur ses projets d'avenir, ces deux collaborateurs de la Croix-Rouge libanaise ont tenu à préciser qu'ils répondaient à titre personnel et ne représentaient pas nécessairement l'opinion officielle de leur Société. La rédaction de la *Croix-Rouge suisse* **les remercie de leur précieuse collaboration qui a permis l'élaboration de ce texte.**

CRS: *Quand votre Société nationale a-t-elle été fondée?*
R: En collaboration avec la Croix-Rouge française lorsque le Liban se trouvait encore sous mandat. Après l'indépendance de notre pays, une Croix-Rouge libanaise «nouvelle formule» avec un nouveau Bureau central et un nouveau Comité central a continué les activités de la première Société.

CRS: *Quelles étaient les tâches principales de votre Société avant le conflit?*
R: Celles de n'importe quelle autre Société de Croix-Rouge, à savoir la banque du sang, le secourisme, la formation de secouristes, la formation des infirmières diplômées d'Etat, les activités des auxiliaires bénévoles, des dispensaires et de la pharmacie. Notre Société a aussi un important service social qui guide les handicapés et autres personnes dans le besoin vers des centres spécialisés d'ergothérapie, de rééducation physique, etc., ces centres n'existant pas au sein même de la Croix-Rouge libanaise.

CRS: *Votre Société est-elle intervenue immédiatement après le début du conflit?*
R: Elle n'a jamais cessé d'intervenir, à chaque fois que le pays se trouvait confronté à des problèmes, qu'il se soit agi de la guerre entre les pays arabes et des forces étrangères, de catastrophes naturelles ou de la récente guerre civile au Liban.

CRS: *Quelles ont été les tâches principales de votre Société pendant le conflit?*
R: Les opérations de secours en faveur des personnes blessées ou déplacées ou privées d'un membre principal de la famille – père ou mère. Nos activités dans ce domaine ont été possibles grâce aux *comités populaires* qui se sont formés pendant le conflit. Se trouvant en rapports étroits et directs avec la Croix-Rouge libanaise, ces comités nous faisaient connaître les besoins de la population – nourriture, couvertures, médicaments, transport de personnes d'un endroit à l'autre. Créés dans les deux camps, ces comités étaient actifs dans chaque quartier de ville, non seulement à Beyrouth mais dans tout le pays.

CRS: *Quels ont été vos rapports avec le CICR pendant le conflit?*
R: Ceux d'une étroite collaboration destinée à coordonner les activités de notre Société et l'aide qui nous venait de l'étranger soit sous forme d'équipement, soit sous forme de personnel – médecins, infirmières, etc. Cette collaboration s'étendait à travers tout le pays et dans les deux camps. L'aide de nos Sociétés sœurs affluait, certes, mais n'était cependant pas suffisante. A certains moments du conflit, nous recevions même des secours ne correspondant pas exactement à nos besoins. Nous ne saurions cependant blâmer personne, car comment faire savoir avec précision ce qu'il faut lorsqu'il n'y a plus de communications routières ou téléphoniques et que le télégraphe est paralysé?
Sur place, les grandes opérations de secours étaient toujours organisées et supervisées par le CICR, qui, contrairement à la Croix-Rouge libanaise disposait des moyens de communication et de transport et du matériel nécessaires. La direction des «équipes actives secouristes» assurait l'effectif nécessaire à l'exécution de ces opérations.

CRS: *Dans quelle mesure le Croissant-Rouge palestinien a-t-il collaboré avec votre Société?*
R: En tant que deux Sociétés ayant la même conception de la Croix-Rouge et de ses principes, nous avons coordonné nos activités afin d'accomplir les opérations de secours ou de les faciliter. Nos deux Sociétés étaient en relations constantes, et en novembre 1975, nous avons installé au siège même de la Croix-Rouge libanaise un poste de secours permanent et mixte. Nous avons coopéré en tant que partenaires égaux et selon les principes Croix-Rouge.

CRS: *Quelles ont été les principales difficultés rencontrées par votre Société pendant la guerre?*
R: La trop grande centralisation de nos organes qui nous gênait au départ. Nous y avons cependant rapidement remédié car notre présidente, Mme Alexandra Issa-el-Khoury, nous a aussitôt donné le pouvoir de décentraliser nos activités pour nous faciliter le travail. Chaque groupe Croix-Rouge s'est mis à travailler selon ses possibilités et ses moyens matériels. Ainsi, les secouristes qui, en l'absence d'ambulances au siège de la Croix-Rouge libanaise, utilisaient leur voiture personnelle lorsque les déplacements étaient possibles. Le conflit a permis aux dix-neuf comités régionaux de la Croix-Rouge libanaise de se développer plus amplement, d'acquérir une plus grande expérience et d'élargir leur domaine d'action. Les événements ont ainsi accéléré et intensifié le processus de décentralisation et c'est là, malgré l'horreur de la guerre, un élément positif.

CRS: *Avez-vous senti au sein de votre Société des frictions entre musulmans et chrétiens, à l'instar de la situation politique du pays?*
R: Non, jamais. Ce serait d'ailleurs contraire aux principes de la Croix-Rouge. Il convient de préciser ici qu'il s'agissait moins d'un conflit religieux que d'une confrontation idéologique accompagnée de problèmes sociaux attisés artificiellement dans des intentions politiques. Faisant fi de ces conceptions différentes, notre Société a établi des contacts avec toutes les parties au conflit, qu'elles soient de droite ou de gauche, en un mot avec

tout le monde, afin de pouvoir accomplir son devoir Croix-Rouge. Nous avons, bien sûr, dû témoigner d'une grande souplesse lorsque les événements l'exigeaient.

CRS: *Votre Société a-t-elle tiré des leçons utiles des difficultés rencontrées? Pensez-vous que celles-ci entraîneront des modifications futures?*
R: Tout ce que nous pouvons dire c'est que notre Société, quoiqu'elle ait été l'une des plus actives et des mieux organisées de la région, désire aller de l'avant et faire toujours mieux. Nous ne saurions prendre de décisions personnelles. Nous profitons de notre séjour ici pour acquérir de nouvelles idées et parfaire notre formation, en informons notre Comité central et étudions avec lui les détails et les projets d'avenir à l'échelle du pays tout entier. Il reste bien sûr beaucoup de choses à faire.

CRS: *Quelles sont les tâches principales qui s'imposent à votre Société maintenant?*
R: Avant tout une intense campagne d'information pour essayer de convaincre la population libanaise et la population résidant au Liban de la signification des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge, Conventions et principes bafoués pendant le conflit et surtout lors des huit ou neuf derniers mois. En plus de cette campagne, nous mettons sur pied un programme en faveur des très nombreux handicapés de guerre. Partout, nos collaborateurs Croix-Rouge se sont rendus dans les hôpitaux afin de relever le nom, l'adresse des personnes concernées ainsi que la nature de leur handicap pour organiser un secours international. Il nous reste également à lutter contre les séquelles du déséquilibre alimentaire relevé notamment chez les bébés et les jeunes enfants.

CRS: *Comment expliquer ce manque total de respect pour l'emblème de la Croix-Rouge pendant le conflit?*
R: Partout dans le monde et d'après toutes les conventions internationales, les francs-tireurs sont interdits. Pourtant, ils existent et il n'est pas exagéré de dire qu'ils sont en grande partie responsables des malheurs du Liban. Ces francs-tireurs, pour qui aucun principe ne compte ont, dès le départ, commencé à saboter les activités de la Croix-Rouge ou d'organisations analogues en tirant sur des ambulances ou en empêchant les groupes de secours d'arriver jusqu'aux blessés. Ils avaient comme seul but de semer la panique et le désordre parmi la population. Il n'était pas rare non plus de voir des fractions armées s'emparer de véhicules sanitaires, de voitures de pompiers, de camions de la protection civile, voire de l'armée, pour les employer à des fins militaires, pour dévaliser des magasins ou commettre d'autres méfaits. Comment faire cesser ces abus? A qui s'adresser pour les faire cesser? Comment exiger de la population qu'elle respecte l'emblème protecteur de la Croix-Rouge utilisé à des fins contraires aux principes humanitaires? Ces abus, engendrant la méfiance généralisée de la population, n'ont cependant jamais été le fait des collaborateurs de la Croix-Rouge.

CRS: *Comment votre Société envisage-t-elle d'accomplir ce grand travail d'information dont vous avez parlé plus haut?*
R: Il faut avant tout imposer un programme Croix-Rouge Jeunesse dans les écoles. Moins difficile que l'enseignement des mathématiques ou des langues étrangères, ce programme, qui existe déjà, contribuerait cependant dans une très large mesure à la formation du bon citoyen solidaire de sa société et de sa patrie. Il faut que la jeunesse apprenne et comprenne les idées humanitaires adoptées par la Croix-Rouge. Il faut lui expliquer que rien n'empêche que les membres d'une même collectivité aient des idées différentes tout en coexistant pacifiquement et en se respectant mutuellement.
Oui, le problème de la jeunesse libanaise est grave. Les liens reliant l'enfant à sa famille se sont relâchés et ont, bien souvent, perdu leur rôle utile et favorable pour ce qui touche la formation de la personnalité du jeune tant au niveau individuel qu'au niveau de la société. Nombreux aussi sont les jeunes qui, guidés par des personnes plus âgées, ont dû pour pouvoir tenir une mitraillette ou se poster derrière des canons et tenir le coup, prendre des drogues ou se doper. C'est là un autre problème qu'il faudra résoudre.
La violence et les horreurs de la guerre ont rendu les jeunes frondeurs et excessifs. L'on peut se demander dans quelle mesure les professeurs seront à même d'imposer leur autorité. Il nous reste à espérer que la paix et une information intensive ramèneront les jeunes à la logique et au bon sens.

CRS: *Quelle est la situation de votre Société en cette date du 15 décembre 1976?*
R: Aux dernières nouvelles, les contacts entre les moniteurs Croix-Rouge et les différents membres de la Croix-Rouge libanaise ont été rétablis. Des rencontres ont lieu, des idées quant à l'avenir du pays et aux projets Croix-Rouge sont échangées. Ces contacts sont d'ailleurs facilités par la réouverture des routes et le rétablissement des moyens de communication. Concrètement, notre Société s'occupe actuellement de l'assistance sociale à la population. L'information des jeunes et de la population reste au centre de ses préoccupations. Rendre aux gens de notre pays quelque chose qui s'appelle «conscience» ne sera certes pas chose facile. Cette tâche étant immense, il faudra – nous l'avons dit – commencer par les jeunes qui représentent l'avenir et qui pourront éviter que les événements que nous avons connus se répètent.

CRS: *Le bilan pour votre Société nationale?*
R: Notre Société a toujours été fort active, mais pendant toute la durée du conflit, elle a dû faire preuve de beaucoup plus d'initiative que par le passé, de plus de souplesse et d'imagination. Paralysée par les circonstances, elle réussit cependant à rester active. Ce fut difficile mais pas impossible. Nous avons tous une grande dette envers notre présidente qui a eu confiance en tous ceux qui collaboraient avec elle et leur a donné l'initiative nécessaire et de nombreux encouragements tout au long du conflit. ■ **pv**

L'aide de la Croix-Rouge suisse au Liban:

Octobre 1975 Fr. 25 000.–
Médicaments pour la délégation du CICR à Beyrouth (crédit fédéral)
Octobre 1975 Fr. 6500.– idem
Décembre 1975 Fr. 25 000.–
Contribution en espèces au CICR (crédit fédéral)
Janvier 1976 Fr. 50 000.–
Médicaments pour la délégation du CICR à Beyrouth (contribution spéciale du DPF)
Février 1976 Fr. 14 000.–
Médicaments pour la délégation du CICR à Beyrouth (crédit de la Confédération)
Mars 1976 Fr. 25 000.–
Médicaments pour la délégation du CICR (crédit de la Confédération)
Avril 1976 Fr. 12 600.–
Sachets de sang à la délégation du CICR
– Fr. 7530.– (dons)
– Fr. 5070.– (crédit fédéral)
Juin 1976 Fr. 75 000.–
Contribution en espèces au CICR (crédit de la Confédération)
Octobre 1976 Fr. 33 000.–
2000 couvertures de laine au CICR (crédit de la Confédération)
Novembre 1976 Fr. 30 000.–
8600 kg de vêtements au CICR (crédit de la Confédération)
Premier trimestre 1977
Avec l'argent récolté par la Chaîne du bonheur le 17 décembre 1976, la CRS collabore avec le CICR à la création de centres de réadaption pour les handicapés de guerre, enfants et adultes.